

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1233

Programmation de la Fête de la Musique 2015 - Attribution d'une subvention de 18 900 euros.  
Subventions aux associations et approbation de conventions.

Direction des Evènements et Animation

**Rapporteur** : M. KEPENEKIAN Georges

**SEANCE DU 9 JUILLET 2015**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1ER JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUILLET 2015

---

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2015/1233 - PROGRAMMATION DE LA FETE DE LA MUSIQUE 2015 -  
ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 18 900 EUROS.  
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET APPROBATION  
DE CONVENTIONS. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET  
ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 juin 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Comme la Fête de la Musique appartient d'abord à ceux qui la font, « Fête » et « Faîtes » ont été les mots d'ordre de la Ville de Lyon pour l'édition 2015 de ce rendez-vous incontournable fait par tous, pour tous et partout.

La Ville de Lyon a encouragé tous les musiciens, amateurs comme professionnels, à se produire bénévolement dans toutes sortes de lieux publics, des plus conventionnels aux plus insolites. Les concerts gratuits ont permis à tous d'accéder à cette célébration de la musique vivante.

Les pratiques amateurs ont permis à chacun de découvrir une émergence musicale de talent tout au long de la journée dès 10h00 et jusqu'à 00h00. La Fête de la Musique a pris des orientations diverses. Au cours de la journée, les Lyonnais ont pu flâner d'institution en jardins, de jardins en lieux insolites et découvrir divers artistes qui ont joué en acoustique. Les scènes amplifiées ont pris le relais en soirée, dans les neuf arrondissements de la ville.

Pour ce faire, la Ville de Lyon a présenté différents modes de soutien pour les artistes amateurs, les associations qui les supportent et les regroupements d'associations.

La Ville de Lyon, considérant l'intérêt que présente l'activité de ces associations sur le plan culturel et événementiel, a souhaité soutenir ces associations sur les plans administratifs, communicationnels et techniques, le soutien financier qui leur est alloué permettant de prendre essentiellement en charge une partie des besoins techniques nécessaires à certaines prestations musicales : son, lumière et régie.

La Ville de Lyon a proposé de coordonner les initiatives musicales en centralisant tous les concerts du 21 juin dans un programme commun. En outre, elle a offert un soutien aux groupes et porteurs de projet en apportant une aide technique.

Suite aux succès précédents, plus de 150 structures et 200 artistes ont souhaité participer à la Fête de la Musique 2015 et animer différents plateaux et espaces publics sur le territoire de la ville.

Ainsi, cette année, plus de 135 projets ont été soutenus par la Ville de Lyon (95 en 2014) à l'occasion de la Fête de la Musique, dont 12 financièrement

(13 en 2014, 14 en 2013, 13 en 2012), ce qui a permis à plus de 300 artistes de se produire.

C'est dans ce cadre que :

- L'Association **Tagada Tsoin Tsoin (Antenne Régionale du Printemps de Bourges)**, en collaboration avec le Centre des Musiques Traditionnelles en Rhône-Alpes (CMTRA) et JAZZ(s)RA (Plateforme des Acteurs du Jazz en Rhône-Alpes), a proposé d'animer le Carrefour des Inclassables place Sathonay dans le 1<sup>er</sup> arrondissement. C'est une occasion unique de rendre visible les actions de repérages artistiques de ces réseaux régionaux auprès du public lyonnais, des professionnels du Pôle Métropolitain et plus largement, de la région Rhône-Alpes.

- L'Association **ZYVA** a proposé d'animer une scène musicale multi-genres agrémentée d'ateliers musicaux participatifs pour les enfants, place Louis Pradel. Zyva est un acteur majeur en Rhône-Alpes avec l'édition d'un magazine gratuit (Zyva Mag) tiré à 20 000 exemplaires depuis 2004 et dédié à la musique émergente, ainsi que l'organisation d'événements afin de promouvoir les jeunes talents de la région. Cette scène a donc permis de mettre en exergue le travail de repérage d'artistes sur Lyon et la région Rhône-Alpes.

- L'Association **M.P.A. (Music Production Artistic International)** a proposé d'animer au Jardin des Chartreux une scène musicale variée autour des esthétiques africaines, brésiliennes, jamaïcaines et tzigane. M.P.A est une association très active dans le milieu du spectacle et de la musique depuis 1996 à Lyon et a proposé pour le 21 juin 2015 de mettre en avant les artistes de son réseau.

- **Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon**, a proposé un double programme pour animer l'Hôtel de Ville :

- Dans la cour haute dès 10h00, une ouverture symbolique de la Fête de la Musique avec un concert de Musiques Sacrées avec des musiciens des communautés arméniennes, orientales, cubaines, brésiliennes, des balkans, chinoises... suivi d'un concert de carillon organisé par la Direction des Affaires Culturelles à 12h00. De 13h00 à 17h00, une thématique croisée « Musique & Handicap » et « Musique des Enfants » a permis de mettre en avant les enfants des 15 écoles signataires de la charte de l'enseignement musical à Lyon.

- Dès 17h00, le Conservatoire a proposé une création « Spicy Lyon – Impro Gigante » en préambule de la scène des agents Ville de Lyon. Ce spectacle est une improvisation musicale géante participative (2 000 à 3 000 musiciens étaient attendus) préparée avec trois ateliers au Conservatoire ouvert au public les dimanche 31 mai, 7 juin et 14 juin de 9h00 à 17h00.

- L'Association **RESEAU** a proposé d'animer en lien avec les 4 autres structures labélisées « scènes découvertes », à savoir F.M Airs A Thou Bout d'Chant, le Marché Gare (MJC Perrache), 6<sup>e</sup> Continent et le Kraspek Mysik, une scène valorisant les musiques actuelles sur la place de la République dans le 2<sup>e</sup> arrondissement.

- L'Association **Baila Con Migo** a proposé d'animer une scène sur les mouvances latino (groupe de musique salsa, danse et atelier pour les enfants), place Guichard dans le 3<sup>e</sup> arrondissement.

- L'Association **Lerockepamort – Kraspek Myzik** a proposé d'animer, en collaboration avec Lyon BD Festival, un espace de diffusion scénique à des petites formations de musiciens amateurs, ainsi qu'un espace dédié aux enfants et aux familles sur la place de la Croix-Rousse et l'esplanade du Gros Caillou dans le 4<sup>e</sup> arrondissement.

- L'Association **Zion High Foundation Production** a proposé d'animer un concert de musique jamaïcaine, place Saint Paul dans le 5<sup>e</sup> arrondissement.

- L'Association **MJC Vieux Lyon** a proposé d'animer, en collaboration avec la MJC Saint Rambert, une scène variée (Pop/Rock/Reggae/Chanson française), place Saint-Jean dans le 5<sup>e</sup> arrondissement.

- L'Association **Comité de coordination des associations du 6<sup>e</sup> (CCA6)** a proposé d'organiser « Les Musicales du 6<sup>e</sup> », place Edgar Quinet dans le 6<sup>e</sup> arrondissement. Le projet consistait à soutenir des groupes et musiciens issus du territoire et de la région en leur permettant de se produire face à un public noté par un jury.

- L'Association **La Compagnie Et si c'était vrai**, en collaboration avec l'Association Les Etats en Fête et le foyer 114, a proposé d'animer le quartier des Etats-Unis, place du 8 Mai 1945, avec une scène de musiques variées (musique orientale, électro dub, hip hop).

- L'Association **ALMR (Amicale Laïque Mixte Rambertoise)**, a proposé d'animer le quartier St Rambert, au Square Mouriquand, avec une scène variée comprenant une fanfare, une scène variée de musique live en lien avec l'école de musique du 9<sup>e</sup> arrondissement ainsi qu'une battle de danse Hip Hop Junior en lien avec la MJC Duchère agrémentée d'ateliers (graff, jeux...).

Les Associations Tagada Tsoin Tsoin, le Rockepamort et Réseau ont déjà sollicité l'aide financière de la Délégation des Affaires Culturelles, au titre de l'année 2015, à hauteur de 7 000 € (Tagada Tsoin Tsoin), de 15 000 € (le Rockepamort) et de 35 000 € (Réseau).

En raison de l'intérêt que présentent les activités des associations suscitées, je propose d'allouer un montant global de subventions de **18 900 euros** et de valider les modèles de conventions (mixte et application) de subvention joints au rapport.

Vu lesdites conventions ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> arrondissements ;

Où l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

**DELIBERE**

1. Les subventions suivantes, pour un montant total de 18 900 €, sont allouées aux associations ci-dessous :

<b>Associations</b>	<b>Montant subvention en €</b>
Place Sathonay - <b>Tagada Tsoin Tsoin</b>	<b>1 800 €</b>
Place Louis Pradel - <b>Zyva</b>	<b>1 000 €</b>
Jardin des Chartreux – <b>M.P.A</b>	<b>1 500 €</b>
Cour Haute de l'Hôtel de Ville et Place des Terreaux - <b>Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon</b>	<b>4 500 €</b>
Place de la République - <b>Réseau</b>	<b>2 500 €</b>
Place Guichard – <b>Baila Con Migo</b>	<b>900 €</b>
Place de la Croix-Rousse - <b>Lerockepamort - Kraspek Myzik</b>	<b>1 500 €</b>
Place St Paul - <b>Zion High Foundation Production</b>	<b>1 100 €</b>
Place St Jean - <b>MJC Vieux Lyon</b>	<b>1 300 €</b>
Place Edgar Quinet – <b>Comité de coordination des associations du 6° (CCA6)</b>	<b>800 €</b>
Place du 8 Mai 1945 – <b>Compagnie Et si C'était Vrai</b>	<b>1 000 €</b>
Square Mouriquand - <b>ALMR</b>	<b>1 000 €</b>

2. Les modèles types de conventions susvisés sont approuvés.

3. M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

4. La dépense correspondante au Conservatoire à rayonnement régional de Lyon, pour un montant de 4 500 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, programme EVENCULT, opération EVENETE, ligne de crédit n° 78497, nature 6554, fonction 024.

5. Le reste de la dépense, pour un montant de 14 400 €, sera prélevé sur les crédits inscrits au budget 2015, programme EVENCULT, opération EVENETE, ligne de crédit n° 44007, nature 6574, fonction 024.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN